

ORIENTATIONS THÉMATIQUES

Introduction

1. Le Congrès fédéral est l'instance la plus importante de la Fédération. En plus d'élire les membres du Bureau fédéral, du comité exécutif et des comités fédéraux, et d'adopter le budget triennal, il oriente les travaux de la FNEEQ pour les années à venir. Le comité exécutif juge nécessaire de partager avec les syndicats de la Fédération certains constats et analyses afin de pouvoir nourrir la préparation du prochain congrès. En effet, il nous semble important de faire le point sur la situation en cours afin de pouvoir élaborer les orientations stratégiques pour les années à venir.
2. L'objectif n'est pas de faire le rapport complet du comité exécutif, mais plutôt de soulever quelques préoccupations importantes en tenant compte de la conjoncture actuelle. En ce sens, nous vous interpellons afin de développer une analyse commune de la conjoncture dans laquelle se trouve la Fédération.

1) Retour sur le 32^e Congrès et ses mandats

3. Plus d'une quinzaine de recommandations ont été soumises par les syndicats et les regroupements au dernier congrès. De ce nombre, une dizaine ont été renvoyées au Bureau ou au Conseil fédéral faute de temps pour les traiter au Congrès.
4. Parmi les recommandations adoptées, notons qu'un nouveau comité fédéral a été constitué, portant le nombre total à neuf. Ces comités élaborent aussi des plans de travail à partir des perspectives figurant à leur bilan ou exécutent les mandats confiés par les instances fédérales en cours de mandat. Durant l'actuel mandat, le comité exécutif a tenté de mettre en valeur les travaux des comités dans le cadre des conseils fédéraux. Ainsi, plus de la moitié des comités fédéraux ont fait des présentations lors de ces instances.
5. La question de la précarité a été abordée à travers plusieurs mandats (portrait de la précarité dans les regroupements, impact sur la vie syndicale, effet sur la santé psychologique, interpellation des partis politiques). De plus, les délégué-es ont souhaité qu'une part

substantielle des libérations accordées aux comités soit consacrée à ce sujet dans le cadre du budget 2018-2020.

6. Nous constatons que bon nombre des mandats confiés par le dernier Congrès sont adressés au comité exécutif ou aux comités fédéraux, bref « à l'appareil ». En fait, aucune des recommandations formulées n'engageait directement les syndicats dans l'action. Si on considère les résolutions adoptées lors des conseils fédéraux du mandat, seulement cinq éléments de proposition appelaient les syndicats à une action quelconque.
7. Le comité exécutif estime que l'on doit réfléchir à la quantité de recommandations à traiter durant le Congrès ainsi qu'à la quantité de mandats confiés au comité exécutif et aux comités fédéraux. Nous devons également considérer le nombre important de mandats confiés aux coordinations des regroupements. En tenant compte des dossiers réguliers et de l'actualité, qui bouleverse continuellement les priorités, il est raisonnable de croire que notre capacité à mettre à exécution les mandats confiés par les instances fédérales et les regroupements pourrait être affectée. Cette difficulté peut être amplifiée lorsque la composition du comité de coordination et de l'équipe élargie est déstabilisée par des départs ou des congés.
8. Nous estimons que les propositions qu'adoptera le Congrès devraient nous engager dans une action collective. Certes, la responsabilité de leur mise en œuvre incombera à l'exécutif ou aux comités fédéraux, mais il nous semble que l'on devrait se poser la question de ce que nous voulons faire ensemble.
9. Les mandats que nous confiera le Congrès devraient aussi être de nature à rejoindre les membres « ordinaires » de nos syndicats dans leurs préoccupations concrètes quant à leurs conditions de travail, le premier front, et de vie, le deuxième.
10. On doit aussi considérer l'importance de maintenir une cohérence dans les revendications adoptées. Nous constatons une tendance à l'accumulation de positions et à leur constante répétition, sans nécessairement être collectivement en mesure de pouvoir y cerner des pistes d'actions plus concrètes. Le risque d'incohérence est également amplifié par la multitude de lieux de décisions (Bureau fédéral, Conseil fédéral et regroupements).

2) COVID-19

11. Toute la planète a été secouée par la pandémie du coronavirus. Les activités de la Fédération ont aussi été ébranlées par cette épidémie et l'impossibilité de tenir des réunions en personne, notamment, a aussi ralenti le travail des comités fédéraux. La pandémie a par ailleurs forcé la FNEEQ et ses syndicats affiliés à faire preuve de créativité, entre autres choses afin de maintenir

la vie démocratique de nos organisations. Un bilan des pratiques mises en œuvre devra être réalisé et pourrait nourrir les perspectives futures.

12. La pandémie a aussi montré des attentes contradictoires envers les syndicats et envers la Fédération de la part des membres. Nous devons poursuivre les réflexions afin de pouvoir dégager des revendications et des actions consensuelles de manière à nourrir le rapport de force de notre solidarité.
13. Alors que la Fédération a inondé les syndicats de communications depuis le début de la crise, nous pouvons légitimement nous interroger sur ce que retiennent les membres de ces dernières, et de celles que leur transmet leur syndicat, en constatant certains commentaires formulés sur les réseaux sociaux.
14. Ajoutons à cela que près d'une cinquantaine de journées d'audition de griefs ont été reportées. Cela aura un effet considérable dans le contexte où les délais sont déjà très longs.

3) Syndicalisation

15. Reconnaissons également que la Fédération a été préoccupée plus que jamais par des enjeux de syndicalisation. En terme absolu, la FNEEQ est sortie gagnante de plusieurs campagnes, amenant les enseignant-es de l'ITA et de l'ITHQ dans ses rangs. Néanmoins, on ne peut pas se réjouir du départ du syndicat du cégep de Baie-Comeau. La bataille à l'UQAM a été acharnée. Nous devons accueillir les critiques formulées à l'endroit de la FNEEQ avec humilité et chercher à y répondre. Notre organisation syndicale est largement majoritaire dans l'enseignement supérieur et cela vient avec un plus grand effort collectif de conciliation des positions de toutes et chacun.
16. Un exercice de réflexion devra par ailleurs être effectué sur le meilleur véhicule d'organisation pour les petits syndicats affiliés et aussi pour les nouvelles unités qui ne correspondent pas aux caractéristiques habituelles des regroupements (par exemple, l'ITHQ ou les animatrices en francisation) entre autres quant à leur regroupement d'appartenance.

4) Judiciarisation, lobbying, communications et mobilisation

17. Le prochain congrès devrait aussi être un lieu de réflexion sur l'état des relations de travail dans nos établissements et des relations politiques qu'entretient la Fédération avec les employeurs et le gouvernement.

18. Les dossiers individuels accaparent une partie importante du travail des exécutifs syndicaux et des personnes conseillères syndicales. On constate une certaine complexification de ces dossiers depuis les dernières années. Or, à notre avis, cette judiciarisation n'apporte pas les résultats escomptés : le temps de traitement est long et les probabilités de gain demeurent relativement faibles, d'autant plus que gagner un grief, c'est généralement la reconnaissance qu'un droit a été bafoué, plus rarement la reconnaissance d'un nouveau droit ou l'extension d'un droit existant. La FNEEQ est probablement la seule fédération à la CSN à assumer la quasi-totalité des frais d'arbitrage et de procédures judiciaires. Ce choix a néanmoins un coût important et croissant dont il faut tenir compte.
19. L'exercice d'élaboration du plan de communication de la FNEEQ montre que la capacité de joindre les membres de nos syndicats est relativement limitée sans la participation des exécutifs syndicaux. Nous constatons que, malgré les efforts consacrés, humainement et financièrement, aux communications, il semble que nous devons « offrir » quelque chose de nouveau aux médias, lesquels s'intéressent de moins en moins au syndicalisme. Le déficit de mobilisation ne peut être compensé par des investissements en publicité.
20. Il ne fait nul doute que la Fédération est une organisation respectée et crédible pour les regroupements d'employeurs et les gouvernements. Les documents produits (principalement par le comité école et société) et les propositions adoptées par les instances fédérales nourrissent notre argumentaire.
21. Nous estimons que les représentations politiques et les communications seraient plus efficaces si elles étaient accompagnées par un niveau de mobilisation plus élevé de la Fédération et des syndicats membres. Cette mobilisation constante doit cependant être organisée.
22. Une plus grande mobilisation aurait aussi nécessairement des impacts locaux, notamment dans le cadre des négociations des conventions collectives et dans leur application, comme en témoignent notamment la grève exercée par les tutrices et tuteurs de la TÉLUQ, celle des enseignantes et enseignants du Collège Jean de la Mennais ou l'arrêt de travail des salarié-es de Merinov.

5) Se rapprocher des membres

23. Augmenter la mobilisation implique d'augmenter les efforts pour rejoindre les membres de nos syndicats dans nos milieux de travail. Cela nécessite de travailler à augmenter la participation aux assemblées générales de nos syndicats, mais aussi de mieux diffuser le travail de la Fédération auprès de nos membres. Les meilleurs ambassadeurs de la FNEEQ demeurent les délégué-es des syndicats.

24. Nous devons poursuivre le travail de valorisation de la vie syndicale. Il faut sortir du local syndical et parler aux membres sur le terrain. Bref, il faut peut-être revoir certaines priorités.
25. Compte tenu du changement générationnel, il convient de s'interroger sur nos instances démocratiques. Convient-il de mettre sur pieds plus de comités syndicaux thématiques ? De plus les alimenter ? Pourrait-on envisager, à la FNEEQ, la désignation de responsables de comités qui ne soient pas membres de l'exécutif ? De façon générale, peut-on envisager, tant localement que nationalement, plus d'horizontalité dans le partage du pouvoir et des responsabilités sans pour autant perdre de la cohérence dans l'exécution des décisions des instances ? Il nous faut aussi éviter que, dans certains établissements, le fonctionnement du syndicat ne repose que sur quelques membres d'exécutif, voire sur sa seule présidence. Cette situation rend précaire la vie syndicale lors d'un départ et diminue le sentiment d'appartenance à la Fédération, mais aussi au syndicat local.
26. De la même façon, il convient probablement de poursuivre nos réflexions sur la place des femmes, dans les instances syndicales locales et nationales, des personnes issues de la diversité sexuelle, des personnes issues de groupes racisés, des jeunes et des précaires. Au niveau fédéral, on pourrait aussi continuer le travail pour favoriser la participation des militantes et des militants des régions plus éloignées de Montréal. Ces réflexions nous semblent fondamentales afin de rejoindre un membership de plus en plus diversifié et qui réclame de se reconnaître, tant dans les milieux de travail que dans ses structures représentatives.

6) Pourquoi se syndique-t-on en 2020 ? Pourquoi se fédérer ?

27. Ces différents enjeux nous ramènent à la base de notre action syndicale. On se syndique pour mettre en commun nos forces, pour créer un contre-pouvoir face au pouvoir absolu de l'employeur. Cela se fait sur la base d'intérêts communs. Il en va de même pour la décision de s'unir au sein d'une fédération syndicale et de s'affilier à une centrale. Alors que nous faisons face à un gouvernement qui méprise quotidiennement les organisations syndicales, notre solidarité est plus nécessaire que jamais.
28. Ces réflexions interpellent directement le sens que l'on donne aux valeurs fondamentales de la CSN, que partage la FNEEQ, à savoir la solidarité, la démocratie et l'autonomie. Le Congrès pourrait être un lieu pour se donner une compréhension commune de celles-ci.
29. D'autres organisations syndicales, à la CSN comme ailleurs dans le monde, évoluent vers des formes de syndicalisme qui visent à améliorer la capacité d'organisation de base des syndicats et de leurs membres. Cette forme d'action syndicale mérite d'être étudiée et considérée.

Conclusion

30. En résumé, les préoccupations exposées sont multiples :
 - a. nombre de mandats et destinataires des mandats;
 - b. coordination des pôles juridiques, de la représentation politique, des communications et de la mobilisation;
 - c. capacité de s'organiser et d'agir collectivement.
31. On constatera notre volonté de voir le prochain congrès de la FNEEQ porter prioritairement sur notre capacité d'organisation et de mobilisation. C'est sur la base de ces constats factuels que le comité exécutif invite les syndicats à soumettre des projets de recommandations au Congrès qui tiendront compte des éléments de réflexion qui précèdent. Évidemment, la manière dont la FNEEQ ou la CSN peuvent soutenir les syndicats dans les efforts demandés pourrait faire l'objet de discussions.
32. Il y a maintenant plus de 50 ans, les enseignantes et enseignants affiliés à la CSN ont décidé de se fédérer pour former la FNEEQ. Il nous appartient d'avoir ces réflexions afin de pouvoir continuer à faire école par nos luttes.